



Pour diffusion immédiate

Le 20 juin 2011

## **Les groupes de l'industrie et de protection de l'environnement applaudissent à l'entrée en vigueur de la *Loi sur la sécurité des produits de consommation***

**Toronto et Ottawa** – L'Association canadienne de produits de consommation spécialisés et le groupe Environmental Defence applaudissent à l'entrée en vigueur de la *Loi canadienne sur la sécurité des produits de consommation*. La nouvelle loi modernise la *Loi sur les produits dangereux*, vieille de 40 ans.

« C'est là une grande nouvelle pour quiconque se soucie de la sécurité des produits et de la protection de santé et du bien-être des Canadiens et des Canadiennes », a déclaré le Rick Smith, Directeur exécutif d'Environmental Defence. « Il était grand temps que le Canada rattrape les États-Unis et l'Europe, entre autres, quant à la protection de ses citoyens. »

À l'heure actuelle, l'Union européenne et les États-Unis ont des lois qui permettent à leur gouvernement de rappeler obligatoirement des produits et d'ordonner que des produits fassent l'objet de tests d'innocuité. Maintenant, le Canada dispose aussi d'une telle loi. Avant l'adoption de celle-ci, les rappels n'avaient lieu que si les entreprises décidaient volontairement de les faire.

« Cette loi procure au gouvernement du Canada les outils dont il a besoin pour rappeler rapidement tout produit de consommation dangereux mis en marché », explique Shannon Coombs, présidente de l'ACPCS. « La santé et la sécurité de la population canadienne constituent la toute première priorité de tous les membres de l'Association, laquelle appuie vigoureusement cette nouvelle loi. »

« Nous sommes heureux de voir que l'engagement pris envers les consommateurs canadiens à cet égard a été respecté et nous sommes reconnaissants à toutes les parties d'avoir adopté cette loi qui entre maintenant en vigueur », a déclaré Rick Smith.

Shannon Coombs a ajouté ce qui suit : « Nous félicitons la ministre Aglukkaq, de Santé Canada, et nos partenaires d'avoir fait de cette loi une réalité. »

**Quelques mots sur l'Association canadienne de produits de consommation spécialisés** ([www.ccsipa.org](http://www.ccsipa.org)) : L'ACPCS est une association professionnelle nationale qui représente 45 entreprises membres canadiennes constituant ensemble une industrie de 20 milliards de dollars et employant 12 000 personnes dans plus de 120 installations. Elles fabriquent, transforment, conditionnent et distribuent des produits spécialisés destinés aux consommateurs, à l'industrie et aux établissements et comprenant les savons et les détergents, les produits antiparasitaires, les aérosols, les désinfectants pour surfaces dures, les désodorisants et les produits chimiques pour l'automobile.

**Quelques mots sur Environmental Defence** ([www.environmentaldefence.ca](http://www.environmentaldefence.ca)) : Environmental Defence est l'organisme canadien le plus efficace en matière de défense de l'environnement. Il met le gouvernement, les entreprises et les particuliers au défi de créer pour tous et toutes une vie plus saine, plus prospère et plus respectueuse de l'environnement, et il les encourage à changer les choses en ce sens.

**Afin d'obtenir d'autres renseignements ou d'organiser des entrevues, prière de communiquer avec :**

Stephanie Kohls, Environmental Defence, 416-323-9521, poste 232; 647-280-9521 (cell.); [skohls@environmentaldefence.ca](mailto:skohls@environmentaldefence.ca)

Shannon Coombs, Association canadienne de produits de consommation spécialisés, 613-232-6616, poste 18; 613-791-2480 (cell.)